



Aveyron

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 11 mars 2019 à 14 heures, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

### Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Corinne Compan, Evelyne Frayssinet suppléante de Madame Sylvie Ayot, Dominique Gombert, Émilie Gral, Sylvie Lopez, Christel Sigaud-Laury suppléante de Monsieur Sébastien David et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, Régis Cailhol, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Jacques Barbezange, Jean-Marc Calvet, Eric Cantournet, Jean-louis Denoit.

Membres absents ou excusés : Mesdames Simone Anglade, Sylvie Ayot, Annie Bel, Annie Cazard, et Messieurs Vincent Alazard, André At, Jacques Barbezange, Jean-Luc Calmelly, Sébastien David, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

### Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Natalie Alazard et Messieurs Lionel Coursières, Florian Souyris directeur départemental, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron et Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Madame Marie-Pierre Arènes, payeur départemental et Messieurs Michel Galtier, Alain Garibal et Olivier Guiraud.

Membre de droit : Madame la préfète excusée et non représentée.

Date de convocation : 6 février 2019.

## **2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018**

Vu le rapport n° 4.

Vu les articles L 1424-29, L 1612-20, L 3241-1, R 1424-32-1 du code général des collectivités territoriales.

Considérant que l'exécution comptable de l'exercice 2018 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 080 647,40 € et un besoin de financement de la section d'investissement de 84 145,17 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 qui s'élève à **2 080 647,40 €** comme suit :

- x à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) : **84 145,17 €**
- x en affectation complémentaire en « réserves » (compte 1068) : **21 171,65 €**
- x en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : **1 975 330,58 €**

Fait à Rodez, le **11 MARS 2019**

Le Président,

  
Jean-Claude Anglars